

La campagne d'inventaire 2015 a commencé

Contexte

Le [décret 2013-1211](#) a confié au CGI le soin de tenir un inventaire annuel des projets d'investissements publics dès lors que le financement apporté par l'Etat et ses établissements publics atteint 20 M€ HT.

Le CGI traite ensuite ces informations et en établit une synthèse publiée dans un nouveau jaune budgétaire dédié à l'évaluation des grands projets d'investissements publics. La synthèse de l'inventaire 2014 est disponible [ici](#).

Mode d'emploi

Pour réaliser cet inventaire, le CGI demande aux ministères et aux établissements publics de lui faire parvenir à contre-expertise@pm.gouv.fr avant le 30 juin 2015 une fiche inventaire par projet (cf. en page suivante la liste des rubriques à remplir pour l'inventaire 2015. Pour ménager vos efforts, le nombre de rubriques a été réduit depuis l'inventaire 2014).

Faute de pouvoir mettre à disposition la fiche inventaire sur ce site, il faut adresser une demande à l'adresse : contre-expertise@pm.gouv.fr pour obtenir le fichier .xls correspondant.

A cette même adresse, il est également possible d'obtenir un rappel de la fiche projet de l'inventaire 2014, lorsqu'elle existe.

Laurence BANDELIER et Sylviane GASTALDO répondront aux messages adressés à contre-expertise@pm.gouv.fr

Revue des projets d'investissements publics à l'étude

Fiche n°

Service et personne auteur de la fiche

Exemple : RFF / Direction régionale R / Service S, prenom.nom@rff.fr

Intitulé et nature du projet

Objectif : préciser le projet (compris ou non dans un programme) à l'étude

Nom du projet d'investissement

Courte description du projet

Si cette case est trop succincte, continuer la description sur l'onglet suivant

Programme d'investissement comprenant le projet (SNIT, op. campus, CPER...)

Exemples : SNIT et CPER, aucun

Département(s) concerné(s)

Exemples : 13, 75 et 92

Mode de réalisation envisagé

Exemples : MOP, PPP, DSP, encore incertain, autre

Ministère pilote

Exemples : Santé, Agriculture et Enseignement supérieur

Montant financier

Objectif : appréhender les engagements financiers en cours ou à venir, et contribuer au débat sur la soutenabilité budgétaire globale

Numéro du (des) programme(s) budgétaire(s) concernés

Exemple : 150

Noms des établissements publics financeurs

Exemple : AP-HP et ARS

Nombre de co-financeurs (répartition des montants à préciser en annexe de la fiche)

1 si un seul financeur

Montant total (ou ordre de grandeur) du projet (y compris frais d'études préalables)

en M€ TTC, ex : 1,234567

dont financement Etat

en M€ TTC, ex : 1,234567

dont financement PIA via un opérateur (ANR, CDC, etc)

en M€ TTC, ex : 1,234567

dont financements en provenance d'EP état, EP de santé et structures de coop. sanitaire

en M€ TTC, ex : 1,234567

Montant des dépenses avant le 31 décembre 2014

en M€ TTC, ex : 1,234567

Evaluation du projet

Objectif : appréhender le niveau d'évaluation des projets d'investissements

Existence d'une évaluation financière (calcul d'un TRI financier)

Si oui, dernière année ou au

évaluation socio-économique (TRI socio-économique, analyse coût-bénéfice (ACB) ...)

Si oui, année / non

évaluation des coûts induits

Si oui, année / non

évaluation environnementale

Si oui, année / non

évaluation sur d'autres critères (analyse multi-critères...)

Si oui, année / non

Calendrier prévisionnel du projet

Objectif : cartographier les projets en cours ou à venir en fonction de leur avancement et de leur caractère plus ou moins irréversible

Lancement des études du projet (ou débat public)

Année (passée ou prévue)

Approbation du projet (ou enquête publique)

Année (passée ou prévue)

Réalisation du projet (premier engagement hors études préalables aux travaux)

Année (passée ou prévue)

Si études toujours en cours, dernier état d'instruction du dossier (réflexions sommaires, APS, APD...)

Année de mise en service

Année (prévue)

Projet contenant des phases / des séquences / des tronçons

Nombre